

Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Comptabilité - Contrôle - Audit

Université de Strasbourg



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,1

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences économiques et management

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

L'Université de Strasbourg propose un master professionnel *Comptabilité - Contrôle - Audit* (CCA), master à parcours unique. Il est dispensé uniquement en formation initiale. Il a pour objectif de former des professionnels dans les domaines de l'expertise-comptable, du commissariat aux comptes, de l'audit, mais aussi de la finance et du contrôle de gestion.

Il constitue une préparation à l'expertise-comptable car les titulaires du master obtiennent les dispenses de cinq unités d'enseignement (UE) sur sept du Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (DSCG). Des cours de préparation aux deux UE manquantes sont organisés pendant le cursus. Ce master permet de débuter le stage d'expertise-comptable de trois ans puis de présenter le diplôme d'expertise-comptable.

Les enseignements sont définis en application des programmes des examens nationaux d'expertise-comptable. Ils sont dispensés à l'Ecole de Management (EM) de Strasbourg.

Analyse

Objectifs

La mention *CCA* a pour objectif de former des professionnels qualifiés pour les cabinets d'expertise-comptable et des cadres en comptabilité, finance et contrôle pour les entreprises, banques collectivités et associations. L'absence dans le dossier de toute référence au commissariat aux comptes et à l'audit est surprenante.

Comme les diplômés du master *CCA* obtiennent des dispenses des UE 2, 3, 5, 6 et 7 du DSCG, la mention assure la préparation aux épreuves 1 et 4 du DSCG afin que les étudiants réussissent ces deux épreuves.

Les principales compétences visées sont les suivantes : savoir appréhender le rôle du contrôleur de gestion dans les organisations, être capable de comprendre la problématique de la gestion de l'information, identifier les enjeux de la présentation des états financiers dans des structures complexes, comprendre la nécessité de l'audit externe et de l'audit interne, articuler les décisions de prises de participation et de restructuration sur le plan juridique, reconnaître les questions clés qui se posent à une entreprise et savoir déterminer les conséquences des décisions d'un point de vue fiscal. Acquérir des connaissances, développer des capacités d'analyse et de traitement de données comptables et financières et mener une réflexion critique figurent parmi les objectifs de la formation.

Organisation

Pour améliorer les taux de réussite aux UE 1 et 4 du DSCG, deux modules de 20 heures sont organisés en fin de M2. Il existe une possibilité de double diplôme avec la spécialisation « CCA » du Programme Grande Ecole.

Différents services complètent l'organisation de la mention : service des stages, relations entreprises, apprentissage, organisation et process, communication, bourses et actions sociales relations internationales, trois valeurs de l'EM

Strasbourg (Ethique, Diversité, Développement Durable).

La durée totale d'enseignement en présentiel s'élève à 974 heures pour un programme officiel du DSCG de 1 000 heures. Par UE du DSCG, le taux (nombre d'heures dispensées/nombre d'heures du programme officiel) est de 83,33 % pour l'UE 4 Comptabilité et audit, 90 % pour l'UE 5 Management des systèmes d'information, 91,67 % pour l'UE 6 Oral d'économie, 100 % pour l'UE 2 Finance et l'UE 7 Relations professionnelles, 104,40 % pour l'UE 3 Management et contrôle de gestion et 111 % pour l'UE 1 Gestion juridique, fiscale et sociale.

Cependant, le tableau récapitulatif des enseignements dispensés ne permet de reconstituer les cours par UE. Le cumul en management et contrôle de gestion semble être de 138 heures contre 188 heures dans le tableau des UE. Pour l'UE 4 Comptabilité et audit, les chiffres sont respectivement de 165 heures contre 150 heures.

Positionnement dans l'environnement

Deux types d'environnement sont pris en compte :

- celui de la recherche académique ;
- celui des entreprises et autres partenaires industriels et culturels.

Le corps professoral du master *CCA* entretient des liens avec des laboratoires économie et gestion, de sciences juridiques et sociales, le Centre de droit privé fondamental de l'Université de Strasbourg et diverses instituts et associations. Des conventions ont été signées avec le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables (OEC) et la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes (CRCC). L'EM Strasbourg appartient à la Conférence des Grandes Ecoles et au réseau des Instituts d'Administration des Entreprises (IAE).

Le master est adossé à deux laboratoires, l'un interdisciplaire (HuManis) et l'autre spécialisé en finance (Laboratoire de Recherche en Gestion et en Economie, LaRGE). Ils accueillent les enseignants-chercheurs qui interviennent dans le master. Les matières enseignées sont ainsi régulièrement réexaminées/enrichies par les intervenants. Le dossier ne précise pas l'adossement du master à certains laboratoires cités comme partenaires de la formation.

Il bénéficie du réseau des anciens de l'EM Strasbourg et de celui d'entreprises implantées en France et en Allemagne. Il a tissé des liens avec de nombreux cabinets d'expertise-comptable et d'audit de différentes tailles (les big four, cabinets nationaux et régionaux). Lors du « Forum Audit », ces cabinets proposent des stages et des emplois.

Des chaires d'entreprises ont été créées. Leur but est de favoriser la coopération avec les entreprises à l'aide de séminaires spécialisées ou d'études de cas.

Les étudiants participent à des conférences professionnelles (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Internes, Association des directeurs financiers et de contrôle de gestion, Chambre de commerce et d'industrie...).

Unique master CCA de la région, ce diplôme a lié de nombreux liens avec de nombreux acteurs économiques.

Equipe pédagogique

Un responsable du programme Masters Universitaires réunit l'ensemble des responsables de formation lors de comités pédagogiques. Un responsable pédagogique gère la mention *CCA* dans son ensemble. Un second responsable pédagogique se charge uniquement de la gestion pédagogique du M1. Toute l'équipe pédagogique se réunit deux fois par an. De plus des réunions sont prévues plusieurs fois par an pour échanger sur les points forts et faibles de la formation et sur les points de vue des étudiants.

Dans le cadre de l'accréditation Association to Advance Collegiate Schools of Business (AACSB) obtenue en mai 2015, des formations pédagogiques ont été mises en œuvre. Une procédure de recrutement des intervenants extérieures a été formalisée. Elle demeure classique : constitution d'une base de données des curriculum vitae (CV) ayant recueilli un avis favorable par le référent de la discipline concernée.

Les enseignements sont dispensés pour 45 % par des enseignants-chercheurs et enseignants, 6 % par un professeur associé à temps partiel (PAST) et 49 % par des professionnels. Les enseignants-chercheurs et enseignants sont professeurs des universités ou maîtres de conférences (33 % des enseignements), professeurs agrégés (PRAG, 6 %) et autres enseignants sans précision complémentaire (6 %).

Pour la plupart des cours, des professionnels interviennent en parallèle aux universitaires pour que les étudiants aient des regards croisés sur une même thématique.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les promotions de M1 (première année de master) et M2 (seconde année de master) se composent d'une quarantaine d'étudiants issus de l'Université de Strasbourg ou d'autres universités. Les effectifs sont fixés à ce niveau pour des raisons strictement matérielles de capacités d'accueil, mais aussi pour être en phase avec le potentiel de stage et d'insertion professionnelle que fournit l'environnement régional. Le nombre de candidatures en M1 et en M2 n'est pas précisé.

La faible insertion à l'étranger, en dépit d'une forte représentation des étudiants étrangers, se justifie par le fait que les étudiants étrangers souhaitent tous obtenir leur DSCG, mais aussi réaliser leur stage d'expertise-comptable en France. Les taux de réussite sont très élevés : 90 % à 95 % en M1 et 100 % en M2.

Selon une enquête d'insertion réalisée lors de la remise des diplômes, 95 % des diplômés ont trouvé un emploi huit mois après l'obtention de leur diplôme et 91 % ont signé un contrat à durée indéterminée en qualité d'auditeur senior, assistant comptable, collaborateur comptable. Une grande majorité d'entre eux travaillent dans des cabinets d'expertise-comptable et d'audit en France. Aucun autre résultat de l'enquête n'est fourni. Quelques étudiants poursuivent leurs études en master Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprises (DJCE) ou intègrent l'Institut de réviseur d'entreprises (équivalent

luxembourgeois du commissariat aux comptes). Le dossier ne précise pas d'autres résultats de l'enquête. La situation est classique pour un master *CCA*. La seule particularité est un recrutement uniquement universitaire.

Place de la recherche

Un tiers des enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs membres de laboratoires HuManiS ou LaRGE.

A travers le mémoire de fin d'études, les étudiants mettent en œuvre une démarche scientifique qui passe par la formulation d'une problématique, la réalisation d'une revue de littérature académique sur un thème précis et la mobilisation de différents outils méthodologiques.

Avec des enseignants-chercheurs rattachés à un laboratoire et des étudiants qui suivent un enseignement de méthodologie de la recherche dispensé au semestre 4 du master, la place de la recherche est acceptable.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation se concrétise principalement par la réalisation de stages.

De nombreux cours sont dispensés par des professionnels : experts-comptables, commissaires aux comptes, directeurs financiers, conseillers en entreprise.

La mention bénéficie du vaste réseau d'entreprises, notamment membres de l'association EM Strasbourg Partenaires.

Le service Cap Career accompagne les étudiants dans leur projet et leur insertion professionnelle (atelier CV, coaching individualisé). A l'occasion de divers événements (Stammtish métiers, réunions afterwork, forum d'audit), les étudiants rencontrent des recruteurs.

Le master s'en engagé dans une action de soutien et de développement de l'entrepreneuriat.

Si le master entretient des relations avec les instances ordinales, aucun lien ne semble avoir été noué avec l'Association Nationale des Experts-comptables et des Commissaires aux comptes Stagiaires (ANECS) ou le Club des Jeunes Experts-Comptables (CJEC). Les étudiants de master *CCA* peuvent s'y inscrire.

La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et précise. Elle ne mentionne pas le commissariat aux comptes et évoque à peine l'audit.

Place des projets et des stages

En M2, les étudiants effectuent un stage de quatre mois de janvier à avril, période de haute activité dans les cabinets d'expertise-comptable et d'audit.

Le service des stages accompagne les étudiants dans leur recherche de stage. Ils bénéficient d'un accès à la plateforme Jobteaser pour des stages à l'étranger. Les étudiants rédigent un mémoire, encadré par un tuteur. Il est valorisé au titre de l'UE « Relations professionnelles - mémoires et stages » et compte pour 15 crédits européens.

En M1, les étudiants peuvent effectuer un stage facultatif.

Quatre mois de stage sur les deux ans de formation du master constituent une durée fort courte, d'autant plus que les étudiants ne réalisent aucun projet pendant leur formation. La place des projets et des stages est faible.

Place de l'international

Les étudiants étrangers représentent un quart de la promotion et sont recrutés notamment via Campus France.

Le master *CCA* n'a pas noué d'échanges internationaux spécifiques. Les étudiants peuvent bénéficier de diverses bourses pour la mobilité internationale. La bourse Escale tente d'inciter les étudiants à effectuer leur stage à l'étranger.

L'existence de cours dispensés en anglais pendant la formation n'est pas précisée. Aucun cours de comptabilité en normes International Financial Reporting Standards (IFRS) ou de consolidation en normes IFRS ou United States Generally Accepted Accounting Principles (USGAAP) ne figure au programme.

Les étudiants suivent des cours d'anglais et peuvent passer le Test Of English for International Communication (TOEIC) et le Test of English as a Foreign Language (TOEFL). Au Language Learning Center, les étudiants peuvent s'auto-former dans une dizaine de langues. Les étudiants de M1 participent au tournoi de gestion de l'OEC d'Alsace organisé en anglais et auxquelles participent des équipes internationales.

On ignore les chiffres des stages à l'étranger. La faible insertion à l'étranger se justifie par le fait que les étudiants (y compris les étudiants étrangers) souhaitent obtenir leur DSCG et réaliser leur stage d'expertise-comptable en France. Toutefois, par nature le master *CCA* n'a pas une forte vocation à l'international.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement en M1 est ouvert aux titulaires d'un diplôme de niveau troisième année de licence (L3, en management, en gestion, en droit, en économie ou en sciences politiques) ou d'un diplôme, français ou étranger, reconnu équivalent par le jury de sélection.

Il comporte une admissibilité (sélection sur dossier) et un entretien d'admission. Seuls les étudiants en formation initiale

peuvent se présenter. Le master *CCA* n'organise aucun cours de mise à niveau pour les étudiants qui intègrent le master.

L'entrée en M2 s'effectue après l'obtention du M1 *CCA* de l'EM Strasbourg ou d'une autre université sur sélection. Les membres des jurys de sélection s'engagent à respecter la « Charte des jurys de l'EM Strasbourg ». Lors d'une rencontre

Les membres des jurys de sélection s'engagent à respecter la « Charte des jurys de l'EM Strasbourg ». Lors d'une rencontre enseignant-étudiant pour un motif non pédagogique, une fiche de suivi précise le motif de la rencontre et la solution proposée.

Un accompagnement personnalisé et une pédagogie adaptée peuvent être mis en place pour les étudiants à profils spécifiques, sportifs ou artistes de haut niveau, étudiants handicapés.

L'EM Strasbourg a obtenu le label Diversité en février 2012 qui évalue la gestion de la diversité, la prévention et la lutte contre les discriminations. Les étudiants peuvent bénéficier de diverses bourses pour financer leur stage et différents types de projet.

La possibilité d'un double diplôme CCA et Finance, comptabilité, contrôle du Programme Grande Ecole existe.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements sont surtout dispensés en présentiel selon des modalités classiques. Le recours au numérique se traduit par le dépôt de certains cours sur la plateforme Moodle, l'accès à des e-book, au Language Learning Center...

Les étudiants peuvent suivre le parcours 3 valeurs (Parcours 3V) préparé en e-learning et obtenir une certification à la responsabilité sociétale des organisations qui reprend les trois valeurs : éthique, diversité et développement durable. Des tutorats de langue sont proposés.

La procédure de validation des acquis de l'expérience est classique et ne présente pas de spécificités.

Evaluation des étudiants

Pour chaque UE les étudiants sont évalués à l'aide de dossiers, de contrôles écrits et oraux. Pour les travaux de groupe, les étudiants complètent une fiche d'évaluation qui précise les contributions de chacun.

Un semestre est validé si la moyenne des UE est supérieure à 10/20. Les notes des UE d'un semestre se compensent sans note éliminatoire. Les deux semestres d'une année se compensent. Il n'y a pas de seconde session d'examen.

Le responsable de formation organise deux jurys de semestre, en présence de l'ensemble de l'équipe enseignante du semestre. Le jury de semestre est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre. A la fin de la formation se réunit par ailleurs un jury de diplôme. Il prononce la délivrance du diplôme.

La formation est structurée autour d'unités d'enseignement correspondant à 120 crédits européens.

Tout est classique et suit les bonnes façons de faire en la matière.

Suivi de l'acquisition de compétences

Espace avenir suit l'acquisition des compétences de l'étudiant. Le but est d'aider les étudiants à décrire leurs propres compétences et de faciliter leur insertion professionnelle.

Le master a défini trois « Learning goals » (LG) génériques qui se déclinent en « Learning objectives » (LO) qui précisent les compétences attendues des étudiants. Puis chaque enseignant a décliné ses objectifs pédagogiques en adéquation avec les compétences du master en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être.

Un livret pédagogique reprend ces objectifs pédagogiques.

Pour les soutenances des projets et du mémoire, des grilles évaluent l'acquisition des connaissances.

Un supplément au diplôme est remis à chaque étudiant. Toutes les rubriques sont complétées. Ce supplément au diplôme décrit de manière succincte le cursus suivi par l'étudiant.

Le suivi des compétences des étudiants est bien formalisé.

Suivi des diplômés

Une enquête annuelle d'insertion est menée par l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle des étudiants (ORESIPE) de l'Université de Strasbourg. Elle est réalisée à 27 mois et s'applique à toutes les formations. La commission du suivi des formations analyse les résultats et propose les actions correctives.

La présentation du suivi des diplômés est succincte : elle se limite à la présentation de la procédure. Le questionnaire n'est pas fourni. Une annexe précise seulement que le taux de réponse avoisine les 60 %, qu'aucun étudiant ne poursuit en doctorat et que le taux d'insertion atteint 95 % la dernière année.

L'EM réalise une enquête annuelle auprès de ses anciens.

Une alumni (association de diplômés) existe au niveau de l'école et non du master *CCA*. Elle organise diverses manifestations ; visites d'entreprises, rencontres entre entreprises - étudiants et diplômés.

Le taux de réponse de 54 % en mai 2016 pour des diplômes 2014-2015 est faible. Le nombre de répondants à l'enquête (20 diplômés), inférieur au nombre de diplômés s'étant insérés dans la vie professionnelle (35), surprend. L'absence d'information sur les salaires, le statut des diplômes... est regrettable. Le suivi des diplômés est des plus succincts.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement se réunit au minimum une fois par an. Il réunit des enseignants, étudiants, membres du personnel administratif, représentants d'entreprises, président de l'ordre régional et vice-président responsable des stagiaires de l'OEC. Il contribue au développement de la filière en faisant le bilan et l'évaluation de celle-ci. Il définit les compétences et suggère les améliorations possibles en fonction de l'avis des enseignants et des étudiants.

Pour l'ensemble des mentions, un comité pédagogique veille à la cohérence du portefeuille de formations, à l'évaluation des formations et aux pratiques et innovations pédagogiques.

Un questionnaire d'évaluation est soumis annuellement à chaque étudiant. Il porte sur l'adéquation cours annoncé/cours réalisé, apports de connaissances ou de compétences, pertinence du cours et objectif pédagogique, qualité du matériel pédagogique, qualité pédagogique de l'enseignant, disponibilité de l'enseignant. Une synthèse de ces évaluations est remise à chaque enseignant et une réunion pédagogique permet d'évoquer les principaux points soulevés.

Un modèle de fiche d'évaluation des enseignements figure au dossier. Aucun exemple de compte-rendu, de mesure mise en place à la suite de ces procédure n'est fourni. Seule une description théorique de la procédure est précisée. De ce fait, il est impossible d'apprécier les apports du conseil de perfectionnement et des procédures d'autoévaluation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts:

- Une mention qui offre une formation spécialisée en gestion en cohérence avec les attentes du monde socioprofessionnel et bien appréciée des cabinets d'expertise-comptable et des entreprises, comme le démontre le bon taux d'insertion professionnelle.
- La dispense de cinq UE sur sept du DSCG.
- Des partenariats intéressants et nombreux avec des organismes professionnels et des cabinets.
- Une organisation administrative efficace.

Points faibles:

- Un faible volume de cours de contrôle de gestion et en comptabilité audit.
- Un stage obligatoire uniquement en M2 et de courte durée.
- Des réponses à certaines rubriques du dossier uniquement descriptives et ne comportant aucun exemple réel, avec certaines données difficilement exploitables.

Avis global et recommandations :

Le master *CCA* répond à un réel besoin du marché et cherche à s'adapter aux évolutions. Les professionnels sont impliqués dans la formation. Ils dispensent la moitié des enseignements, accueillent en stage les étudiants et recrutent les diplômés. Le master semble correctement géré.

Le dossier est très descriptif et ne permet pas réellement d'apprécier certains aspects de la formation.

Il serait utile de réfléchir à la création d'enseignements en contrôle de gestion, mais aussi en comptabilité et audit, pour favoriser la réussite des étudiants à l'UE 4 du DSCG. Sur le plan international, des stages à l'étranger seraient souhaitables. Par ailleurs, intensifier les liens avec la compagnie régionale des commissaires aux comptes permettrait de développer un aspect important du diplôme : l'audit légal.

Observations de l'établissement



Master

Mention: Comptabilité, contrôle, audit

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN

Président

Strasbourg, le 7/06/2017

Michel DENEKEN

Unla

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio 20a, rue Descartes

Adresse postale:

4 rue Blaise Pascal CS 90032 67081 Strasbourg Cedex Tél.: +33 (0)3 68 85 70 80/81 Fax: +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr